

De nouveaux bacs pour trier ses déchets

ENVIRONNEMENT À partir du 6 juillet les papiers-cartons et plastiques seront collectés séparément. La distribution des conteneurs commence le 8 juin

Les Shadocks pompent. Les Revestois trient. Chacun son truc. Avec deux nouveaux bacs de déchets à la porte, les habitants de la plus petite commune de l'agglomération vont figurer parmi les bons élèves en séparant le papier du plastique. L'actuel conteneur bleu sera remplacé par deux bacs : l'un à couvercle jaune et l'autre à couvercle gris. Le jaune recevra les emballages en papier, carton, journaux, magazines et autres briques alimentaires. Le gris servira pour les bouteilles plastique, les flacons plastique, avec leur bouchon.

Village pionnier

Pionnière en matière de collecte sélective en porte-à-porte, la commune poursuit la voie initiée en 1998⁽¹⁾. Avec le passage en bi-flux (ou flux séparés), le petit village montre une nouvelle fois l'exemple à ses grandes voisines membres du Sittomat⁽²⁾. « C'est la première commune à accepter cette modification du dispositif de collecte », précise Jean-François Fogacci, directeur du syndicat.

« Ce que l'on fait en matière de tri sélectif n'est jamais suffisant, souligne le maire du Revest, Ange Musso. On n'est pas les meilleurs de l'agglomération, mais les résultats sont corrects. L'arrivée d'un bac supplémentaire devrait relancer la dynamique du tri. Plus on trie,



Le directeur et le président du Sittomat Jean-François Fogacci et Jean-Guy Di Giorgio, ainsi que le maire du Revest-les-Eaux Ange Musso préparent le changement du dispositif de collecte des emballages recyclables.

(Photo Patrick Blanchard)

moins on met de déchets dans l'incinérateur. Quand on voit que l'augmentation du coût de traitement des ordures ménagères, on se dit qu'on a tout intérêt à trier. »

Jean-François Fogacci se réjouit de cette modification de la collecte revestoise : « On espère doubler le poids de la collecte sélective⁽³⁾. Quand la collecte papier-plastique se fait dans le même bac, les gens n'ont pas assez de place. Ils ont tendance à jeter les matériaux recyclables aux ordures ménagères dès que le bac cartons-plastiques

est plein. Avec deux bacs, ils pourront en mettre deux fois plus. J'ajoute qu'avec la séparation des flux, on devrait obtenir un taux de refus plus faible. »

Diminuer le taux de refus

Actuellement, quand une bouteille d'huile côtoie un carton, il suffit que l'huile souille le carton pour que la trieuse le refuse et que celui-ci soit re-

Distribution à partir de mardi

Les ambassadeurs du tri du Sittomat, accompagnés d'un technicien municipal du Revest, passeront chez les habitants à partir du 8 juin, en soirée et le samedi matin. En cas d'absence, ils déposeront un avis de passage dans la boîte aux lettres. Il faudra alors aller au centre technique municipal pour retirer ses conteneurs. À moins qu'il y ait eu possibilité de confier les bacs à un voisin. Avec les bacs, les ambassadeurs fourniront un mémo-tri illustré des emballages ménagers recyclables qui permettra de savoir quoi mettre ou ne pas mettre dans les nouveaux bacs.

Un calendrier des jours de sorties (avec des codes couleurs) sera également livré. À partir du 6 juillet, les Revestois devront sortir chaque mardi, alternativement, le bac à couvercle jaune et le bac à couvercle gris.

Les jours de sortie de des autres bacs restent inchangés. Un sac pour le verre sera offert en même temps. La collecte du verre, en revanche, se fait toujours dans les points d'apport volontaire.

dirigé vers l'incinérateur. Séparer les flux présente deux avantages : d'une part le papier restera propre. D'autre part, les bacs se rempliront moins vite.

« Cette démarche s'inscrit pile dans l'objectif du Grenelle de l'environnement, souligne Jean-Guy Di Giorgio, président du Sittomat. C'est un des moyens mis en œuvre pour renforcer la politique en faveur de la valorisation. »

Alors que le taux de collecte sélective observé dans le périmètre des com-

munes membres du Sittomat varie depuis quelques années entre 15 % et 18 %, le syndicat s'est fixé un objectif ambitieux : arriver très rapidement à 25 %.

C. H. BLANCHARD
cblanchard@varmatin.com

1. Janine Fenassie était maire à l'époque.
2. Le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de l'aire toulonnaise. L'agglomération TPM, les communes de Sanary et Bandol en sont membres.
3. En 2009, le Revest-les-Eaux a collecté 60 kg de matières recyclables par habitant.